

Du respect, svp !

Contre la déconsidération de la profession

Résolution de l'AD du SAEN du 19 septembre 2017, relative à la mise sous tutelle des enseignants

Résolution

L'AD du SAEN, réunie le 19 septembre 2017, à Colombier, demande aux autorités scolaires

- de manifester leur confiance et leur soutien envers les professionnels de l'éducation ;
- de rendre aux enseignants la liberté de la conduite des apprentissages, de leur rythme, du choix des moyens les mieux adaptés à l'acquisition des compétences, ainsi que dans la gestion de leur classe en limitant au strict minimum toute mesure de contrainte ;
- de faire en sorte que l'harmonisation souhaitable et la culture d'établissement ne soient pas ressenties comme des entraves, mais l'occasion d'un enrichissement par le partage des initiatives.

L'Assemblée des délégués du SAEN décide de soumettre cette résolution à l'Assemblée générale du SAEN du 1^{er} novembre 2017 à Colombier.

Colombier le 19 septembre 2017